## 4 déchèteries à côté de chez vous : horaires d'ouverture

### Sigoulès
ZAE le roc de la Peyre / 05 53 23 32 28

**Du 01/09 au 30/06**
Lundi, mercredi, samedi: 9h -12h
14h - 17h45
le jeudi : 14h- 17h45

**Du 01/07 au 31/08**
Lundi, mercredi, jeudi, samedi:
7h30 - 13h

### Issigeac
La Grangette / 05 53 73 34 46

**Du 01/09 au 30/06**
Lundi, mercredi, vendredi: 14h-17h45
le samedi : 9h -12h / 14h- 17h45

**Du 01/07 au 31/08**
Lundi, mercredi, samedi: 7h30 - 13h

### Bergerac
16 rue Denis Papin / 05 53 57 70 66

Atelier de valorisation

Fenêtres, canapés, fauteuils ... sont démantelés pour un meilleur tri.

**Du 01/09 au 30/06**
Du lundi au samedi: 8h30 -12h30
13h30 - 18h

**Du 01/07 au 31/08**
Du lundi au vendredi: 7h - 14h
le samedi : 7h- 14h / 16h - 18h30

### Saint-Pierre-d'Eyraud
«le Mazet» / 05 53 74 80 91

Atelier de valorisation

**Du 01/09 au 30/06**
Lundi, mercredi, vendredi, samedi:
9h -12h / 14h - 17h45
Mardi et jeudi: 14h - 17h45

**Du 01/07 au 31/08**
Du lundi au samedi : 7h30 - 13h

## EMBALLAGES & PAPIERS

papiers, emballages et briques en carton

bouteilles et flacons en plastique

emballages en métal

tous les autres emballages en plastique

À déposer en **vrac**, sans les laver, les emboîter ni les compacter.


**SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne**
La Rampinsolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr


# La collecte de vos déchets change

avec la mise en place des **points d'apport volontaire** accessibles 24 h / 24.
A partir du **lundi 16 décembre 2024**,
seules les bornes installées devront être utilisées.
La dernière collecte en porte à porte aura lieu le mardi 10 décembre pour les ordures ménagères et le jeudi 12 décembre pour les emballages et papiers.

### Les ordures ménagères
- Passez votre carte SMD3 sur le contrôle d'accès
- Déposez vos sacs noirs dans la trappe
- Si vous avez des déchets encombrants, déposez les en déchèterie avec votre carte SMD3.

### Les emballages et papiers
- Déposez vos emballages et vos papiers en vrac par la trappe d'accès.

***Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent !***

### Le carton brun
- Déposez vos cartons bruns à plat directement dans les bornes dédiées après avoir retiré les adhésifs, cerclages, films plastiques et polystyrènes.

### Le verre
- Déposez uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans couvercles, ni bouchons.
- La vaisselle cassée est interdite ainsi que les lampes, les ampoules et le verre de vitre.

# Cunèges

**Géolocalisez les points d'apport volontaire sur SMD3.FR**

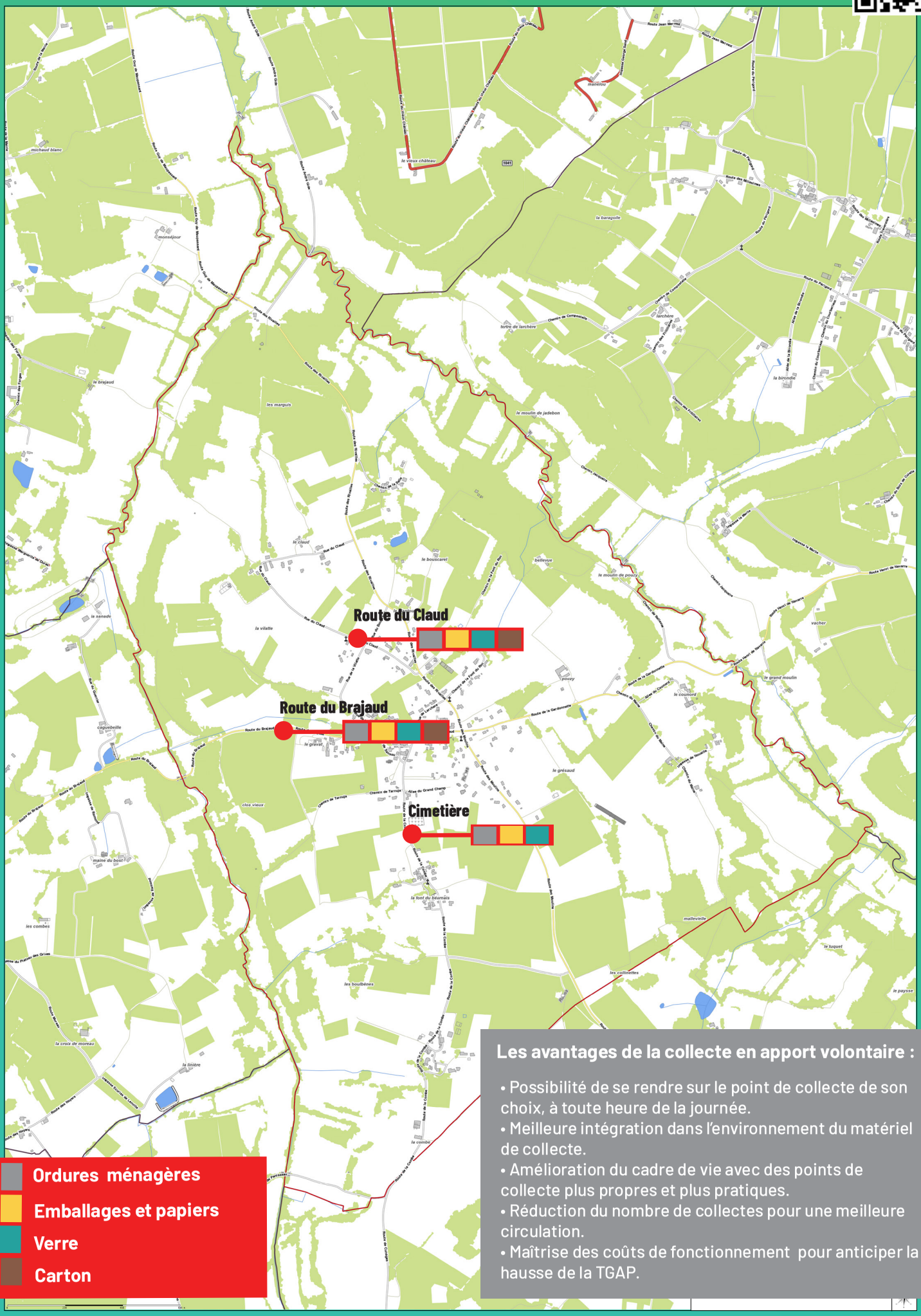


- Ordures ménagères
- Emballages et papiers
- Verre
- Carton

**Les avantages de la collecte en apport volontaire :**

- Possibilité de se rendre sur le point de collecte de son choix, à toute heure de la journée.
- Meilleure intégration dans l'environnement du matériel de collecte.
- Amélioration du cadre de vie avec des points de collecte plus propres et plus pratiques.
- Réduction du nombre de collectes pour une meilleure circulation.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement pour anticiper la hausse de la TGAP.